



ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHE

N°205 - JANV. 85

① EN DIRECT DU CONSEIL

Réuni le 7 Décembre, le Conseil approuve le budget supplémentaire 1984 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement

dépenses: 69 085 F

recettes: 224 076 F

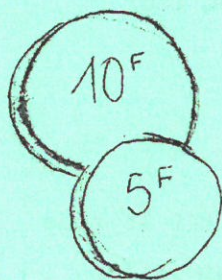
excédent global de clôture: 164 272 F

Les budgets annexes, Caisse des écoles et B.A.S. sont également adoptés.

Investissement

dépenses: 45 760 F

recettes: 55 041 F



DUPLICATEUR

Un duplicateur plus performant que celui actuellement en service (arrivé à bout de souffle et qui vient de tomber en panne) sera acheté auprès de l'Union du Groupement des Achats Publics à Nancy, avec la table utile.

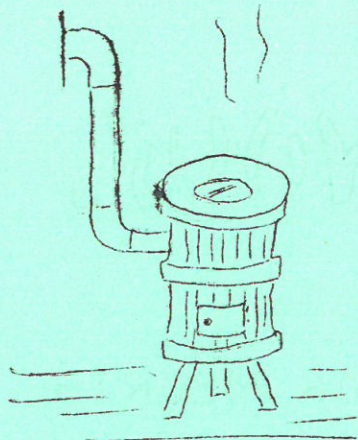
Compte tenu de la subvention obtenue et de la récupération ultérieure de la TVA, la somme de 3 171 F restera à la charge de la commune.



CHAUFFAGE EGLISE

La décision de principe étant acquise, le Conseil prend connaissance des devis (appareil) et de l'installation électrique utile. Après étude réalisée par le 2ème Adjoint, il décide de passer la commande au fournisseur.

.../...



Le montant total de la dépense est de 17 272 F. Le financement sera assuré de la façon suivante:

- part communale: 9 060 F
- participation de la paroisse: 5 000 F
- récupération de la TVA: 3 212 F.

L'appareil, livré en pièces détachées, sera monté par le personnel communal. Il fonctionnera au bois, avec thermo-pulseur d'air chaud.

T. U. C.

Le Conseil examine les propositions gouvernementales de Travail d'Utilité Collective (T.U.C.). Avant de décider si une suite doit être réservée, il sollicite un certain nombre de précisions, en particulier au niveau des responsabilités en cas d'accident.

THIAVILLE PLUS PROPRE

L'AFFAIRE DE TOUS

CIRCULATION



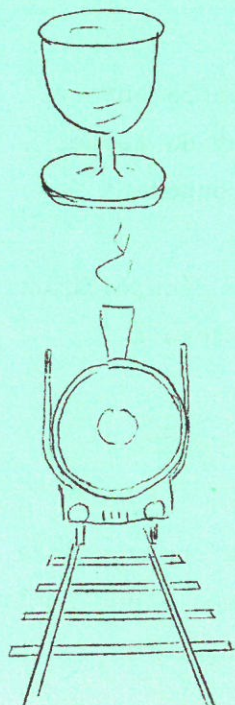
Plusieurs panneaux " STOP ", " Pointe en bas ", seront remplacés, compte tenu de leur mauvais état ou leur déprédation récente par des vandales.

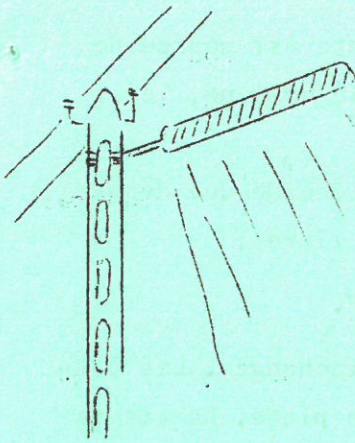
CONTENEUR

Le Conseil réfléchit sur l'emplacement définitif le plus judicieux pour installer le conteneur de récupération du verre perdu, compte tenu des diverses sujétions indiquées dans le précédent " ENTRE - NOUS ", l'endroit actuel étant d'abord destiné à faire connaître son existence.

S. N. C. F.

Pour répondre à la demande formulée par la SNCF, le Conseil précise que la commune ne se portera pas acquéreur de la maison du passage à niveau située entre Thiaville et Raon-l'Etape lorsque la SNCF procédera à la vente de cet immeuble.

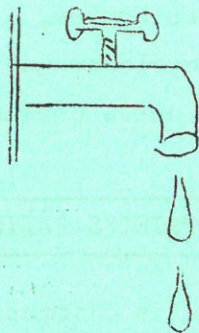




ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil réfléchit sur les éventuelles améliorations qui seraient à apporter à l'éclairage public, compte tenu des constructions des dernières années, de celles à venir, de l'existence ou non de lignes et de poteaux, en liaison, s'il y a lieu, avec la commune de Lachapelle.

E A U



Le Conseil est informé de l'évolution des redevances à verser par la commune à l'Agence Bassin Rhin-Meuse sur chaque mètre cube d'eau encaissé des habitants.

- en 1982: 0,17 F par m3

- en 1983: 0,26 F par m3, soit + 52,94 % d'augmentation

- en 1984: 0,29 F par m3, soit + 11,53 % d'augmentation

Dans le même temps, sauf pour ce qui concerne les impôts, les pouvoirs publics limitent les hausses des services à moins de 5 % !

PROPRETE DU VILLAGE

A TOUS D'Y PENSER !



En ce qui concerne le litige opposant la commune à l'Entreprise Chiaravalli de Badonviller pour le captage des Grands Fourchons, le Tribunal vient de désigner un expert qui aura à examiner l'ouvrage et à déposer ses conclusions dans un délai de deux mois.

DISTILLATION

La redevance à verser par le distillateur pour l'utilisation du local des pompes (eau, électricité) est fixée à 1,50 F par litre d'alcool distillé.

Cette redevance initialement fixée à 1 F n'avait pas été majorée depuis le 27 février 1981. Le nouveau taux est applicable dès la campagne de distillation 1984 - 1985.

LOTISSEMENT

Thiaville possède un lieudit " Bellevue " et un lotissement (que la commune n'a jamais officiellement dénommé) et que les services de l'Equipe-ment, auteurs du projet, ont appelé lors de sa réalisation: " Lotissement de Bellevue ".

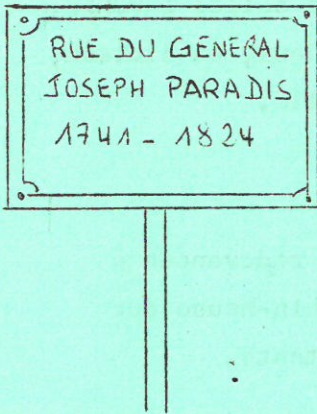
.../...

L'homonymie de nom pour deux endroits différents est source de nombreuses confusions pour les personnes étrangères à la commune, les facteurs remplaçants, et bien d'autres encore...

Après mûre réflexion, le Conseil décide que désormais le lotissement de Bellevue s'appellera :

" Rue du Général Joseph PARADIS ".

Les numéros des maisons restent inchangés. Les panneaux seront prochainement mis en place. La vie de Joseph Paradis, enfant de Thiaville, a fait l'objet de divers articles dans " ENTRE - NOUS " et il était juste que la mémoire de ce brave entre les braves, l'un des plus vieux soldats de l'Armée napoléonienne, mort dans la misère, soit perpétuée dans notre commune.

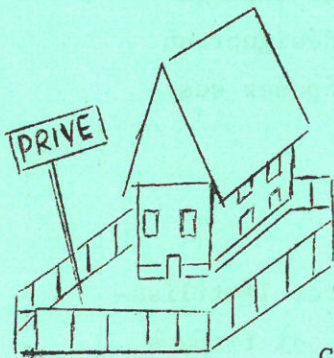


② TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

De nombreux propriétaires reçoivent actuellement des avis d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties dont ils pensaient, en vertu des réglementations en vigueur lors de la construction de leur logement, être exonérés pour 25 ans ou 15 ans suivant la date de construction et le type de l'immeuble.

Sur proposition des Pouvoirs Publics, le Parlement a réduit à 15 ans cette exonération (sauf pour H.L.M. et Sociétés d'Economie mixte). En 1984 sont donc imposables les logements construits avant 1969.

Pour les logements construits après le 1er janvier 1973, avec l'aide de l'état grâce aux prêts d'accès à la propriété, l'exonération est ramenée à compter de 1984 de 15 ans à 10 ans.



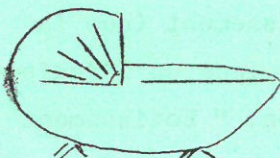
Ces décisions qui majorent considérablement l'imposition ne relèvent pas de la compétence des Conseils Municipaux. Elles ont été arrêtées par le gouvernement et le Parlement alors que l'Association des Maires de France s'était prononcée contre.

POUR LE PRINTEMPS, PENSONS PROPRIETE ET FLEURISSEMENT

③ LA VIE DU VILLAGE

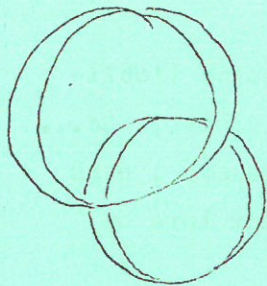
.. Des yeux qui s'ouvrent: Ce sont ceux de Marion VAUTRIN, née le 14 Décembre 1984 à Saint-Dié, fille de Mr. et Mme Bernhard VAUTRIN, lotissement des Hayottes.

.../...





.. Et ceux de Bérengère GEORGE, née le 19 décembre 1984 à Saint-Dié, 1er enfant de Mr. et Mme Dominique GEORGE, domiciliés 2, rue Pierre Pierron à THIAVILLE/Meurthe. Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs voeux aux bébés.



.. Des coeurs qui s'unissent: C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage, à Sainte-Marie-aux-Mines, de Thierry VALENTIN, aide familial, domicilié 9, rue du Moulin à Thiaville/Meurthe avec Mademoiselle Antonietta MARAFIOTI, sans profession, domiciliée 40, rue Poincaré, à Sainte-Marie-aux-Mines. Nous présentons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux.

4

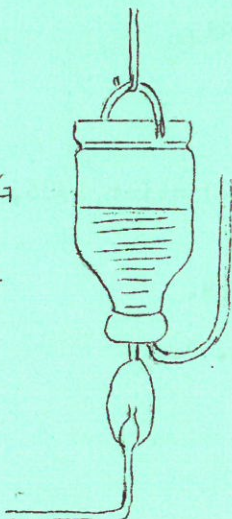
LE SANG

Les besoins en sang frais et dérivés sanguins sont de plus en plus importants dans notre région puisqu'il a fallu plus de 200 000 flacons de sang sur les cinq départements du Nord - Est en 1983.

Pour répondre à ces besoins toujours plus pressants, le car de transfusion viendra à THIAVILLE le

MERCREDI 15 MAI 1985 de 16 h à 17 h.

SANG
=
VIE



Cette collecte se fera avant celle de Bertrichamps où de nombreux donneurs thiavillois se rendaient.

Dès à présent, en attendant les précisions complémentaires, pensez à réserver cette date pour tendre votre bras et contribuer ainsi à sauver des vies.

L'organisation de cette collecte implique une préparation matérielle, la mise en place d'une collation avec boisson, etc... A cet effet, je remercie les bonnes volontés qui se manifesteront en Mairie, en particulier chez les donneurs actuels, afin que cette première collecte soit un véritable succès.

Nous en reparlerons, mais dès à présent, dites-le autour de vous:

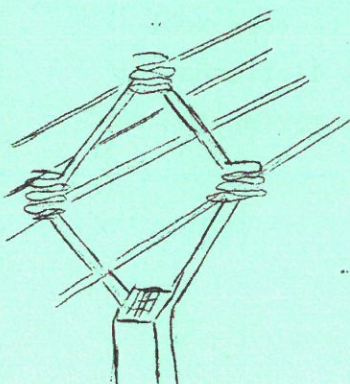
A THIAVILLE MERCREDI 15 MAI 1985 DE 16 H A 17 H.

5

LIGNE E.D.F. HAUTE TENSION

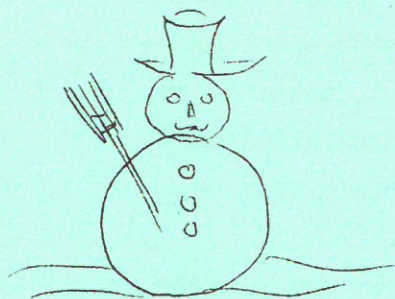
E.D.F. signale que l'entreprise REMY d'Uzemain -88- effectuera en 1985 des travaux de débroussaillage, abattage et élagage sur le tracé de la ligne à très haute tension Glonville - Etival.

.../...



⑥ MATRICES CADASTRALES

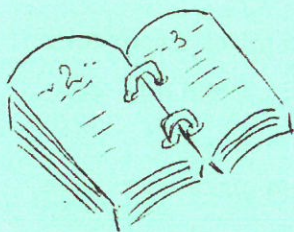
Les matrices ne sont plus en Mairie mais au service du cadastre à Lunéville pour leur mise à jour. Vous serez informés le moment venu de leur retour.



⑦ NEIGE

Est-il utile de rappeler à tous les riverains l'obligation de déneiger les trottoirs, saler, sabler, etc... et de dégager le caniveau afin que soit assuré, dans de bonnes conditions, l'écoulement des eaux lors du dégel?

⑧ PROCHAINES MANIFESTATIONS



2 Février 1985:	Cinéma	Foyer Rural Thiaville
9 Février 1985:	Soirée vidéo	Foyer Rural Thiaville
16 Février :	Bal des Pompiers Amicale des Sapeurs-	
	Pompiers de Thiaville	

Le programme complet des fêtes et manifestations sera publié dans " ENTRE - NOUS " de Février 1985.

⑨ LISTES ELECTORALES

Le tableau rectificatif de la liste électorale, arrêté au 10 Janvier 1985, donne les résultats suivants:

Total: 451 électeurs - Electeurs: 222 - Electrices: 229.

M. J.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

ASSOCIATION FAMILIALE

1.- Concours de tarots: Une fois encore, ce fut un succès et nous remercions sincèrement toutes les personnes qui nous ont offert des lots. Un merci particulier au généreux donateur qui nous a offert un somptueux premier prix.

Merci à tous encore et ... à la prochaine fois !

2.- Noël des enfants: Il a eu lieu le dimanche 23 décembre. Le Père Noël est arrivé en train, en gare à 13 h 50, où enfants et adultes l'attendaient alors que l'orgue de Gilles PICARD (installé avec l'aimable autorisation de Mr. et Mme HELLE) jouait " Petit Papa Noël ".

.../...

Au Foyer Rural, la salle était trop petite pour contenir parents et amis. Après un film de dessins animés, après que les brioches offertes gracieusement cette année encore par la Boulangerie MULLER soient gégustées à l'entracte, le spectacle se poursuivait avec l'excellente prestation du groupe folklorique du Foyer Rural de Thiaville et les chants des petits sous la houlette de leur institutrice, Madame Izard.

Enfin, Père Noël a remis aux enfants, poupées, jouets, nounours, friandises, etc... d'une valeur de 45 F par enfant.

Il est regrettable, pour des raisons qui nous échappent, que tous les enfants n'aient pu participer à cette fête de l'amitié.

Les lots qui n'ont pas été retirés pour Noël ont été distribués aux personnes âgées de l'hôpital de Raon-l'Etape.

Merci à la boulangerie MULLER, à Mr. et Mme HELLE, Gilles PICARD, au Père Noël, aux responsables du groupe folk du Foyer Rural et à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet après-midi un succès et... Vive Père Noël 1985!

M.T. G.

FOYER RURAL

+ Vie fédérative:

- Les Foyers du département sont regroupés en 8 secteurs géographiques. Nous appartenons, avec LACHAPELLE, au secteur Sud-Est. Malheureusement, les Foyers Ruraux sont peu nombreux le long de la limite départementale et les autres Foyers sont bien éloignés au Nord (le long de la N 4). Isolés, nous essayons de travailler, un peu, avec le secteur Meurthe (autour de FLIN), plus accessible.

Pour dynamiser cette coopération, ce secteur propose de nous associer à certaines de leurs actions dont celle-ci:

" Un camp de neige à LA RAYEE aura lieu du mercredi 27 février au dimanche 3 mars inclus. Le prix sera compris entre 400 et 500 F. Les bons C.A.F. seront acceptés si les agréments ne posent pas de problème ". Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà m'en informer.

De même, nous recevons FLIN les 26 et 27 décembre 1984 pour une session de formation théâtre. Le groupe folk participera à l'animation de la soirée du 26. Le prochain " ENTRE - NOUS " vous donnera un compte-rendu de cette action.

- Une convention vient d'être signée entre la Fédération et le Conseil Général. Il aura fallu de très âpres et de très nombreuses négociations pour y parvenir. Le texte obtenu a été largement amendé par rapport aux

propositions initiales du Conseil Général mais il reste un point noir très important, les frais annexes de la fédération (frais de déplacement et administratifs) verront leurs remboursements diminuer pour être supprimés en 1988, le Conseil Général estimant que c'est aux communes de les payer. La fédération, malgré sa signature, se battra au coude à coude avec les autres fédérations du département pour éviter aux communes ces frais inacceptables.

Parallèlement, nous avons demandé à Monsieur JACQUEL, comme chaque association l'a fait dans son village, de chiffrer le coût communal réel du fonctionnement des associations (matériels et locaux mis à disposition, amortissements et remboursements, chauffage, électricité, salaires des employés pour le ménage et l'entretien...) afin de montrer que sa participation financière à la vie associative est déjà très lourde.

+ Vie du Foyer:

- Utilisation des locaux scolaires: Après de longues négociations, la Convention d'utilisation d'une partie des locaux scolaires (cour, préau, W.C. et garage aménagé) vient d'être signée. Dès son retour de l'Inspection Primaire et de la Sous-Préfecture, les différentes sections du Foyer pourront fonctionner à plein régime, tel que l'indique le planning qui suit.

Planning de fonctionnement des sections du Foyer Rural

<u>JOURS</u>	<u>HORAIRES</u>	<u>NOM DE L'ACTIVITE</u>	<u>LIEU</u>				
			(1) F	A	P	G	S
LUNDI							
MARDI	13 h 30 - 17 h	Atelier pour tous		X			
	17 h 30 - 20 h	Football				X	X X
	18 h - 19 h	Gymnastique tonique	X				
	19 h - 20 h	Danse folk juniors				X	
MERCREDI	14 h - 14 h 30	Danse folk poussins				X	
	14 h 30 - 16 h	Football				X	X X
	17 h - 19 h	Tennis de table				X	
	20 h - 22 h	Tennis de table				X	
JEUDI							
VENDREDI	17 h 30 - 20 h	Football				X	X X
	18 h - 19 h	Gymnastique d'entretien	X				
	20 h - 21 h	Danse contemporaine	X				
	20 h - 22 h	Danse folk adultes				X	
SAMEDI	16 h - 19 h	Tennis de table				X	
	16 h - 20 h	Football				X	X X
	20 h - 22 h	Guitare		X			
DIMANCHE	10 h 30 - 12 h	Danse moderne				X	

(1): F = Foyer, A = Annexe, P = Préau, G = Garage, S = Stade.

.../...

- Les sorties ski, les sessions artisanat, les matchs de football, irréguliers, sont annoncés par voie d'affiche.

- manifestations:

.. La soirée choucroute, le 1er décembre, a connu un vif succès puisque la salle était comble. L'orchestre ne fut pas des meilleurs, mais l'amitié qui lie toutes les personnes présentes fit régner quand même une bonne ambiance.

.. Les inscriptions pour la Saint-Sylvestre furent prises en quelques heures et des habitués de nos soirées se sont laissés surprendre. Nous en sommes désolés pour eux.

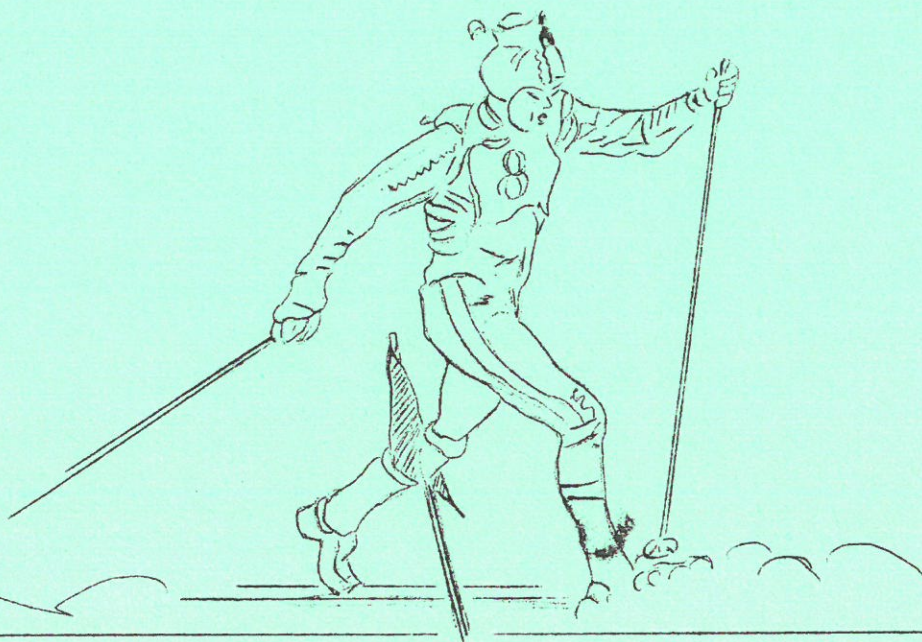
.. Le 19 Janvier prochain, le Foyer organise, à la demande de sa section football, le premier bal du football, au cours duquel des galettes désigneront les rois et les reines de la soirée, selon la sympathique tradition.

- échos des sections:

.. En tennis de table, l'équipe engagée dans le championnat Sud-Animation est actuellement deuxième de sa poule, après avoir battu HERIMENIL par 10 à 1, REHAINVILLER par forfait, mais après s'être inclinée 5 à 6 devant CHANTEHEUX, encore invaincue.

C . G .

Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/M Directeur: JACQUEL M.



FETES ET MANIFESTATIONS 1985

IMPORTANT : Les soirées dansantes sont réservées aux habitants de Thiaville et Lachapelle et à leurs invités dont ils se portent garants.

JANVIER:

19 Bal du Football Foyer Rural Thiaville

FEVRIER:

02 Cinéma Foyer Rural Thiaville

09 Soirée "Vidéo " Foyer Rural Thiaville

16 Bal des Pompiers Amicale S.P. Thiaville

MARS:

10 Concours de belote A. Familiale Thiaville

13 Cinéma Foyer Rural Thiaville

16 Soirée " Diapos " Foyer Rural Thiaville

17 Après-midi " Diapos " Foyer Rural Thiaville

23 Bal travesti Mi-Carême Foyer Rural Thiaville

24 Concours de belote Foyer Rural Lachapelle

30 Cinéma Foyer Rural Thiaville

AVRIL:

13 Concours de tarots Foyer Rural Lachapelle

14 Repas des Aînés A. Familiale Thiaville

30 Bal du Muguet A. Familiale Thiaville

MAI:

08 Cérémonies du Souvenir et réjouissances Lachapelle

08 Repas des Anciens Combattants A. Combattants Thiaville

16 Rallye vélo Foyer Rural Thiaville

25 au 27 Randonnée pédestre Foyer Rural Thiaville

JUIN:

1er Soirée Chorale "La Guériote " A. Familiale Thiaville

02 Tournoi de football Foyer Rural Thiaville

09 Rallye promenade Foyer Rural Lachapelle

22 Soirée repas/bal A. Familiale Thiaville

23 Fête de l'été Foyer Rural Thiaville

JUILLET:

1er Ruche enfantine A. Familiale Thiaville

07 Rallye auto Foyer Rural Thiaville

14 Fête Nationale - Bal - Feu d'artifice Foyer Rural Lachapelle

27 Fête de la Ruche A. Familiale Thiaville

.../...

AOUT:

04	Fête patronale, buvette	A. Familiale Thiaville
05	Danse du Coq	Club de l'Amitié Thiaville
18	Soirée promenade du Foyer	Foyer Rural Lachapelle

SEPTEMBRE:

08	Assemblée Générale	Foyer Rural Thiaville
14 - 15	Fête d'automne	Foyer Rural Lachapelle
21	Bal des Sports	Foyer Rural Thiaville

OCTOBRE:

12	Soirée Couscous	A. Familiale Thiaville
27	Concours de tarots	A. Familiale Thiaville

NOVEMBRE:

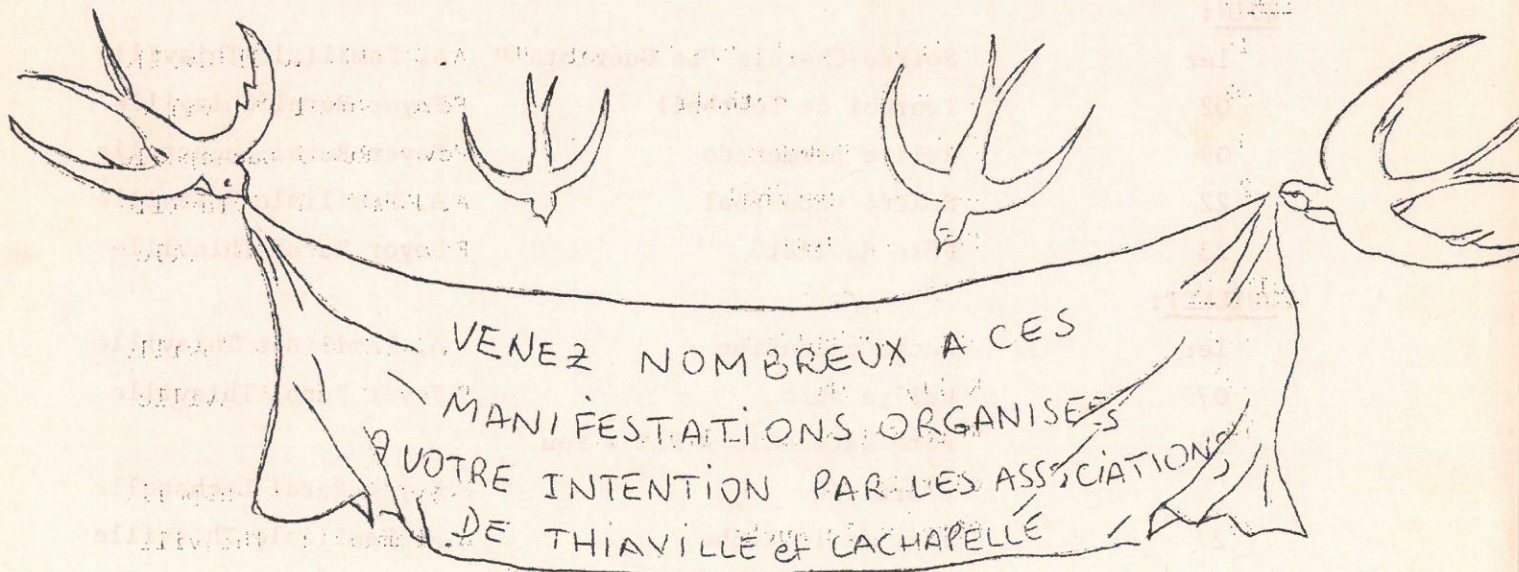
03	Concours de belote	Foyer Rural Lachapelle
10	Bal de l'Armistice	A. Combattants Thiaville
11	Cérémonies du Souvenir	- Thiaville
30	Soirée Choucroute	Foyer Rural Thiaville

DECEMBRE:

06	Char de Saint-Nicolas	A. Familiale Thiaville
21	Fête de Noël	Foyer Rural Lachapelle
22	Noël des enfants	A. Familiale Thiaville
31	Saint-Sylvestre	Foyer Rural Thiaville

De plus, une soirée théâtre est prévue à une date non arrêtée et deux voyages du Club des Aînés.

Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de Thiaville/M Directeur: JACQUEL M.



UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE LOCALE.

THIAVILLE SOUS NAPOLEON 1er.

L'ORGANISATION FINANCIERE.

C'est le Percepteur qui va détenir les fonds de la Commune, encaisser les recettes et payer les dépenses. Il présente son compte au Conseil Municipal qui peut proposer des modifications et c'est le Sous-Préfet qui arrête en dernier le compte de l'année.

Le Percepteur établit son compte entièrement à la main (les imprimés n'apparaîtront que vers 1813) sur des feuilles de papier timbré. Il touche un pourcentage (4,5 %) pour son travail.

Voici le compte le plus ancien déposé aux Archives Départementales:

Compte depuis le 1er vendémiaire	Présenté en audition au Conseil
An 14 jusqu'au 1er janvier 1807	Municipal de la commune de Thia-
	ville et certifié sincère et
	véritable en recettes et dépenses
par le sieur Dieudonné Galland , percepteur à vie de ladite	
commune.	
Baccarat, le six mai de l'an 1807.	
Galland.	

RECETTES

Centimes additionnels	81,02
1/10 des patentes de l'an 13	5,32
Location des pâtis de ladite commune indivis avec	
La Chapelle adjudication du 26 février an 14	
Enregistré à Baccarat le 4 janvier 1806	256,34
Vente des bois affouagers par devant M. le S/Préfet	
9 et 10 nivôse an 14	1 013,33
5,92 F représentante Celle de six livres tournois pour	
les 2 tiers de celle de neuf livres provenant de la	
vente d'un hêtre coupé par délit et laissé sur place,	
vendu par devant le Maire de La Chapelle le 2 février	
1806 approuvé par M. le Préfet le 28 mai même année	5,92
	1 361,93

DEPENSES

Frais de bureau (an 14 + 100 derniers jours de 1806)(1)	12,75
Contribution foncière	5,04
2 tiers de la contribution foncière des bois communaux	
avec La Chapelle	126,89
Assiette dans les bois communaux par M. Drouin de Lunéville	10,12
Gages des gardes forestiers	258,20

.../...

	22,95
Nouveau sceau et emballage (6 f + 15 c) (2)	6,15
Gages de l'appariteur Jean Baptiste Ferry	19,08
Prestation de serment du garde champêtre an 14	7,50
Entretien de la Compagnie de réserve de ce département	24,30
Gages d'André Dalenconte commissaire gardien des lignes du quart en réserve	24,00
Papier timbré et port d'une pétition tendante à faire rentrer dans la Caisse de la dite commune la somme de 215 f qui ont été versés par l'adjudicataire des lignes à la Caisse d'amortissement au bureau de Baccarat	3,00
Annuaire statistique du Département	3,00
4 feuilles de papier timbré ajoutés au registre des actes civils des 100 derniers jours de 1806	4,40
Sr Antoine QUIRIN pour avoir porté dans différentes communes l'ordre de l'arrivée de l'artiste vétérinaire de l'arrondis- sement de Lunéville (3)	3,00
Honoraires d'architecte à M. Simon de Lunéville pour visite et reconnaissance des chemins communaux et vicinaux an 1806 (4)	70,00
Voyage du Maire à Lunéville	36,00
Prix de 7 couvertures de laine ou piquées en vertu de la circulaire de M. le S/Préfet du 21 février dernier et de la réquisition de M. le Préfet du 25 novembre 1806	126,00
Voyage au Sr Peltier le Jeune de Baccarat pour partie de voyage fait à Nancy à l'effet de faire l'achat des 7 couvertures sus rappelés et de les rendre au dépôt des Prisonniers de guerre fixé audit Nancy et ce en vertu de la dite Réquisition du 25 novembre 1806	12,00
Papier timbré pour le présent compte	1,66
Remise au Percepteur sur la Somme de 1 275,50 F à raison de 4 centimes et demi par franc	57,40
	960,53

.../...

Le Conseil municipale après avoir débattu et discuté le présent a reconnu que Lindemnité a Cordé au Maire pour ses voiage à Lunéville et Baccarat à Loccation des Conscrits nest pas sufisent Enconséquence il et d'avis que lui a Loué Six franc par jour ainsi quil Lavoit Demendé par son Mémoire Ce qui feroit alors une objet de soixante franc de plus quil nest porté à Larticle vingt 60,00

Total de la dépense 1 020,53

La recette du présent compte se porte à la somme de mil trois cent soixante et un franc nonante trois centimes cy 1 361,93

La dépense à Celle de mil vingt franc cinquante trois centimes cy 1 020,53

partant la recette exede la depences de trois cent quarante et un franc quarente centimes le tout Sauve Erreur de Calculle ou omission ou double emploi

Thiaville le 14 mai 1806

P AUBRY FERRY maire VIOL Q. BALLAND Joseph BOYE J PIERRAT
Jeanpierre mathieu Q. CLERC

Vû le present compte la revision provisionnelle du Conseil municipal et les pièces justificatives à l'appui

Le Sous-Préfet du 5e arrondissement de la Meurthe procédant à l'appurement définitif a arrêté la recette du présent compte à la somme de treize cent soixante et un francs quatre vingt treize centimes 1 361,93

Et la dépense y ajoutant dix francs quarante cinq centimes formant le reliquat passif du compte précédent à la somme de neuf cent soixante et dix francs nonante huit centimes 970,98

Excédent 390,95

D'où il résulte que la recette excède la dépense de la somme de trois cent quatre vingt dix francs quatre vingt quinze centimes dont le comptable est reliquataire envers la Commune.

fait à Lunéville le 31 août 1807

Par le Sous-Préfet par intérim.

- (1)- En 1806 on revient à l'ancien calendrier.
 - (2)- Le sceau change car Napoléon est devenu Empereur.
 - (3)- Il y avait un vétérinaire salarié pour l'arrondissement dans lequel il se déplaçait. Ces vétérinaires seront supprimés. (En 1819, le Préfet regrette cette disparition).
 - (4)- La Commune veut faire des travaux sur ces chemins et aux fontaines. Les travaux routiers (construction de ponts) ne seront pas réalisés.
- On remarquera que le Sous-Préfet n'a pas accepté la dépense supplémentaire souhaitée par le Conseil Municipal.

C.B. . .